

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 45 (1919)
Heft: 21

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

second, c'est que ses divers membres cantonaux veulent bien transmettre à la rédaction du *Bulletin* tous les renseignements qu'ils peuvent recueillir sur les concours qui sont ouverts, sur ceux qui sont encore à l'état de projet, sur les résultats de ceux qui sont terminés, et qu'ils signalent à cette même rédaction les sujets sur lesquels des articles intéressants pourraient être publiés dans le *Bulletin*.

Le Comité confirme M. *Piccard* en qualité de président pour une nouvelle période.

L'après-midi est consacré à une promenade au pont du Gotteron, à la chapelle de Lorette, dans la ville basse, sous la conduite des membres fribourgeois du Comité, MM. *Broillet, Lehmann, de Schaller*, grâce auxquels la réunion a été de tout point réussie.

E.

BIBLIOGRAPHIE

Nouvelle théorie des efforts de flexion. Fritz Reininghaus, Zurich. 28 pages et 14 figures. Broché 4 fr.

Qu'un autodidacte tienne à faire profiter, même à bon prix, ses frères du fruit de ses méditations, c'est fort honorable ; mais qu'il dresse une «nouvelle» théorie contre le calcul actuellement admis, c'est faire preuve de plus de suffisance que de conscience. Il va en effet de soi que le changement de principe se traduira par une économie de matériel, seule justification possible d'un procédé hasardé.

Hasardées en effet les seules nouveautés trouvées dans cet opuscule ; les voici traduites : «il n'y a pas de section dangereuse dans la solive fléchie, car les efforts y sont constants», puis «l'égalité des composantes de pression et de traction n'est ni nécessaire ni suffisante pour assurer l'équilibre de la section fléchie», et enfin «le moment de l'une des composantes sur l'axe neutre est égal à celui de l'autre». Nous ne perdrons pas le temps du lecteur à réfuter de telles arguties ; on nous permettra toutefois de remarquer que la dernière contient un sophisme nettement dangereux, s'il tombe sous la main d'un compère en mal de calcul «économique» du béton armé. En effet, si l'axe neutre est le lieu d'égalité des moments statiques entre section comprimée et tendue du profil utile, il ne comporte l'égalité des moments fléchissants que sous réserve de symétrie. L'aire de béton comprimé étant normalement ramassée plus près de l'axe neutre que ne l'est

l'armature, ses fatigues seront proportionnellement inférieures, et le moment fléchissant afférent par conséquent aussi. Lorsque donc notre savant auteur égale le moment de l'armature sur l'axe neutre à la moitié du moment fléchissant total, il diminue artificiellement l'armature et la sécurité requises. Comme sa tactique le conduit à augmenter conséquemment la hauteur de béton, ce qui n'est pas un mal d'ailleurs, il nous annonce une économie de plus de 50 % d'armature sous le régime des mêmes fatigues maxima.

On voit d'ici les bases scientifiques de la nouvelle méthode. Ce qu'on nous en sert n'est, paraît-il, que l'essentiel de la «Théorie des fatigues constantes». Merci d'avance pour les accessoires.

A. P.

CARNET DES CONCOURS

Ville de La Chaux-de-Fonds. Reconstruction du Temple national.

Un concours va incessamment s'ouvrir entre les architectes suisses pour l'obtention de projets pour la reconstruction et l'aménagement du Temple national incendié le 16 juillet dernier.

Le Jury chargé d'examiner les envois sera présidé par M. Léon Perrin, sculpteur, à La Chaux-de-Fonds, président du comité de reconstruction.

Font partie de ce Jury les architectes :

Camille Martin, à Genève,
Matthey, intendant des bâtiments à Neuchâtel,
George Epitaux, à Lausanne,

En font encore partie MM. W. Corswant, pasteur à La Chaux-de-Fonds, et Suter, architecte à Bâle, suppléants.

Maison du Peuple, à la Chaux-de-Fonds.

Presque en même temps que le concours pour la reconstruction du Temple s'en ouvrira un autre pour l'obtention de projets pour une Maison du Peuple. La question relative à ces deux édifices est d'ailleurs liée par une décision des autorités municipales qui, en même temps qu'elles ont remis l'Eglise au Conseil d'administration de la fondation du Temple national, ont décidé l'érection d'une Maison du Peuple avec grande salle. Cette grande salle servira à de nombreuses manifestations qui avaient lieu autrefois au Temple national.

Le Jury de ce concours n'est pas définitivement constitué. Nous complèterons les renseignements sur ce dernier concours, comme sur le précédent, dans notre prochain numéro.

Calendrier des Concours.

LIEU	OBJET	TERME	PRIMES	PARTICIPATION
Frauenfeld	Banq. cantonale thurgovienne	31 octobre 1919	9000 800 achat	Architectes thurgoviens établis dans le canton de Thurgovie avant le 1 ^{er} janvier 1917.
Comité central	Fondation Geiser	31 mai 1920	1000	Membres de la Société suisse des I. et A.
Berne	Gymnase	—	—	Architectes de la ville de Berne.
Bâle	Maison du Peuple	15 nov. 1919	13 000 et 1000 pour achats	Architectes bâlois.
Lausanne	Société de Banque suisse	31 déc. 1919	25 000 et 5000 pour achats	Architectes suisses.
Zoug	Maisons ouvrières	4 ^{er} déc. 1919	20 000	Architectes suisses ou étrangers habitant la Suisse depuis le 1 ^{er} janvier 1918.
Flawil	Ecole d'agriculture	—	—	Architectes saint-gallois.
Genève	Bâtiments universitaires	—	—	Architectes genevois établis dans le canton ou hors du canton.
Genève (Soconex)	Bâtiments communaux	—	—	Architectes genevois établis dans le canton.
Chaux-de-Fonds	Temple national	15 janvier 1919	7500	Architectes suisses.
Chaux-de-Fonds	Maison du Peuple	—	—	—